



FACULTÉ DE
DROIT

C3RD

CENTRE DE RECHERCHE SUR
LES RELATIONS ENTRE
LES RISQUES ET LE DROIT

Vendredi 28 janvier 2022 9h-17h15

Plateforme Zoom 

« ALIÉNATION PARENTALE » : REGARDS CROISÉS

Colloque organisé par la Chaire Enfance et familles

Intégralement
en distanciel



Tarifs : 85€

Tarif étudiant : 20€

sur présentation d'un justificatif

Gratuit pour étudiants et personnel ICL

hors ouvrage, sous réserve d'inscription obligatoire

Informations et inscriptions sur www.fld-lille.fr

Contact : chaireenfancefamilles@univ-catholille.fr

PRÉSENTATION DU COLLOQUE

« “Aliénation parentale” : regards croisés »

Initialement prévu à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la Chaire Enfance et familles, le 10 décembre 2020, le colloque « “Aliénation parentale” : Regards croisés » prend finalement place quelques mois après la publication de l'ouvrage du même nom (cf. ci-contre).

Etant particulièrement observable dans le contexte des séparations parentales conflictuelles, l'« aliénation parentale » interroge : Existe-t-il un « syndrome d'aliénation parentale » ? Si oui, comment se manifesterait-il ? Comment le détecter ? Quelles seraient ses conséquences ? Comment appréhender ces séparations parentales conflictuelles sur les plans juridique, médical, psychologique, social ? Autant de questions qui soulèvent des réflexions complexes, l'existence même d'un « syndrome d'aliénation parentale » nourrissant de vives controverses, qui se manifestent également concernant sa définition, ses critères de reconnaissance ou encore son étiologie.

Le colloque aura ainsi pour objectif d'apporter des réponses à ces questions en interrogeant les points de vue, parfois radicalement opposés, des différentes disciplines.



Présentation de l'ouvrage

Cet ouvrage croise les regards sur les concepts controversés d'« aliénation parentale » et de « syndrome d'aliénation parentale », en proposant les réflexions de chercheurs de différentes disciplines –psychologie, psychiatrie, sociologie, droit– et les témoignages de praticiens confrontés à des situations où un enfant, dans un contexte de conflit parental, rejette catégoriquement l'un de ses parents, parfois sous l'influence plus ou moins consciente de l'autre parent. Cet ouvrage vise à comprendre ce que recouvrent ces concepts ainsi que les critiques qui leur sont adressées et à se questionner sur l'appréhension et la prise en charge de telles situations en droit et en pratique. Il est guidé par un fil rouge qui doit rester la considération primordiale : la préservation de l'intérêt supérieur de l'enfant.

OUVRAGE DISPONIBLE, À COMMANDER SUR
[HTTP://WWW.MAREETMARTIN.COM/LIVRE/ALIENATION-PARENTALE](http://www.mareetmartin.com/livre/ALIENATION-PARENTALE)

Sous la direction de Blandine Mallevaey

« Aliénation parentale »

Regards croisés



Il est particulièrement saisissant de constater à quel point les concepts d'« aliénation parentale » et de « syndrome d'aliénation parentale » peuvent donner lieu à des positions si radicalement différentes de la part d'auteurs qui pourtant ont tous pour même préoccupation la protection de l'enfant et de son intérêt. ”

Blandine Mallevaey,
Directrice de l'ouvrage et titulaire
de la Chaire Enfance et familles

Programme

9h00 Accueil des participants

9h15 **Mot d'accueil et introduction** du colloque par **Blandine MALLEVAEY**, *Professeur de Droit privé et sciences criminelles, Titulaire de la Chaire Enfance et familles, Membre du Centre de recherche sur les Relations entre les Risques et le Droit (C3RD)*

I. Première partie : Faut-il reconnaître l'aliénation parentale ?

9h30 - 10h50 **Qu'entend-on par « aliénation parentale » et « syndrome d'aliénation parentale » ?**

Présidence : **Blandine MALLEVAEY**

« Définition, manifestations et diagnostic du trouble de l'aliénation parentale »

Hubert VAN GIJSEGHEM

Ph. D., Psychologue, Expert psycholégal (Belgique), Professeur titulaire, Université de Montréal (Canada)

« L'aliénation parentale dans les classifications internationales : DSM-5 et CIM-11 »

Paul BENSUSSAN

Psychiatre, Expert agréé par la Cour de cassation et par la Cour Pénale Internationale

« Les ruptures de contacts après séparation des parents et l'aliénation parentale »

Jean-Yves HAYEZ

Psychiatre infanto-juvénile, Docteur en psychologie, Professeur émérite à la Faculté de médecine de l'Université Catholique de Louvain

« Aliénation parentale : faux concept ou vrai déni ? »

Jean-Luc VIAUX

Docteur en psychologie, Professeur émérite des Universités

Échanges



11h05 - 11h20 Pause

11h20 - 12h40 **Pourquoi ces concepts sont-ils critiqués ?**

Présidence : **Blandine MALLEVAEY**

« Aliénation parentale et violence conjugale »

Pierre-Guillaume PRIGENT

Docteur en sociologie et enseignant-chercheur à l'Université de Bretagne Occidentale

Gwénola SUEUR

Titulaire d'un Master 2 en sciences humaines (mention études sur le genre) à l'Université d'Angers, formatrice

« Aliénation parentale et "fausses dénonciations" de violence conjugale »

Simon LAPIERRE

Professeur agrégé en sciences sociales à l'École de service social de l'Université d'Ottawa

« De l'aliénation par l'influence à l'aliénation par les faits : utilité de la clinique de l'attachement »

Grégory DUBOIS

Psychologue à la Direction Générale Adjointe à la Solidarité et responsable de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance, formateur

Échanges

12h40 - 14h Déjeuner





II. Deuxième partie : Comment appréhender l'aliénation parentale ?

14h00 - 15h35

Comment les situations d'aliénation parentale sont-elles prises en compte par le droit et la justice ?

Présidence : **Nadia BEDDIAR**, Professeur de droit public, Membre de la Chaire « Enfance et familles », Membre du C3RD

« Le syndrome d'aliénation parentale en contexte(s) : une hostilité dangereuse du droit » Sophie PARICARD

Professeure de droit à l'Institut National Universitaire d'Albi, Institut de droit privé, Université Toulouse 1 Capitole

« Le syndrome d'aliénation parentale et l'intérêt supérieur de l'enfant : perspectives italiennes et européennes du droit de la famille »

Mario RENNA

Docteur en droit privé, Università degli Studi Roma Tre, Italie

« L'appréhension pénale de l'aliénation parentale est-elle possible ? »

Marion ROUSSEAU

Doctorante en droit privé et sciences criminelles, Membre de la Chaire « Enfance et familles », Membre du C3RD

« Proposition de renouvellement de la réflexion sur l'aliénation parentale : la mobilisation du concept d'emprise »

Cathy POMART

Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université de la Réunion

Échanges

15h35 - 15h50

Pause

15h50 - 17h15

Comment sont-elles prises en charge par les professionnels ?

Présidence : **Grégory DUBOIS**

« Coparentalité et prévention de l'aliénation parentale »

Philippe KINOO

Psychiatre infanto-juvénile, Belgique

« La prévention et le traitement judiciaire civil du dysfonctionnement parental grave ou aliénation parentale : l'expérience du tribunal de Tarascon »

Marc JUSTON

Magistrat honoraire, Médiateur, Formateur

« Enlèvement parental et "aliénation parentale" : quel accompagnement psychosocial et juridique pour le parent et l'enfant victime ? »

Jimmy MESSINEO

Juriste au 116 000 enfants disparus

Pauline LEFUR

Psychologue au 116 000 enfants disparus

Echanges et conclusions

La Chaire « Enfance et familles »

La Chaire de recherche « Enfance et familles » a succédé, en octobre 2019, à la Chaire « Droits et intérêt supérieur de l'enfant », créée en 2010 au sein du Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille. Les travaux de la Chaire s'inscrivent dans l'axe « Vulnérabilités » du C3RD.

La Chaire « Enfance et familles » développe ses activités scientifiques autour de trois axes de recherche : **enfance en danger ; enfance, familles et justice ; éthique et familles.**


L'originalité de la Chaire « Enfance et familles » est d'associer des enseignants-chercheurs en droit, en éthique, en sociologie, en psychologie, en théologie et en économie de la famille, aux fins d'adopter une **approche pluridisciplinaire et complémentaire sur les problématiques liées à l'enfance et à la famille**, entendue dans ses multiples formes.

L'objectif de la Chaire est d'envisager l'enfant comme élément fondateur et central du groupe familial et de ses interactions dans la société contemporaine et de nourrir la réflexion sur la reconnaissance et la mise en oeuvre des droits des enfants et sur la prise en considération de leur intérêt supérieur, en particulier lorsque leur situation familiale conduit à accroître leur vulnérabilité.

Nos événements 2021-2022

Cycle de conférences portant sur les thématiques de l'ouvrage « L'enfant et le sexe » dirigé par Blandine MALLEVAEY et Alice FRETIN :


- Les violences sexuelles sur les enfants**, jeudi 21 octobre / 17h-19h
- Les enfants transgenres**, jeudi 2 décembre 2022 / 17h-19h
- La prostitution des enfants**, jeudi 13 janvier / 17h-19h
- Les atteintes au sexe de l'enfant**, jeudi 10 février 2022 / 17h-19h
- L'éducation et liberté sexuelles des mineurs**, mardi 22 mars 2022 / 17h-19h

Événements accessibles en distanciel sur la plateforme Zoom. 

Plus d'infos sur <https://www.c3rd.fr/evenements/>

Colloques

- L'enfant face aux sectes**, 11 mars 2022
- Enfance, familles et prison**, 12 avril 2022 – colloque organisé par l'association HESTIA des étudiants du Master 2 Droit de l'enfance et de la famille

Événements accessibles en présentiel  à l'Université Catholique de Lille.

Infos à venir sur <https://www.c3rd.fr/evenements/>

Informations et inscriptions sur www.c3rd.fr

Contact : chaireenfancefamilles@univ-catholille.fr

Participation reconnue au titre de la formation continue

Ouvrages récents et à venir

- Le régime de détention des mineurs**, Droit et pratique pénitentiaire, Berger-Levrault, Nadia BEDDIAR, 2020.
- Enfance placée et service public : les droits des mineurs au sein de la Protection judiciaire de la jeunesse**, Presses universitaires du Septentrion, Nadia BEDDIAR, Préface de Christine LAZERGES, septembre 2021.
- L'enfant et le sexe**, Dalloz, dir. Blandine MALLEVAEY et Alice FRETIN, 2021
- « Aliénation parentale » : regards croisés**, Mare & Martin, dir. Blandine MALLEVAEY, novembre 2021

Nos Formations

D.U. Droits et intérêt supérieur de l'enfant

 Accessible en distanciel

Le D.U. DISE est une formation bidisciplinaire, en droit et en psychologie, d'un volume de 120 heures. Il est articulé autour de deux parties : l'enfant et sa famille d'une part (filiation, autorité parentale, décisions relatives à la santé, à la scolarité ou à la religion de l'enfant, stades de développement de l'enfant, liens d'attachement, séparation, abandon, etc.) ; l'enfant en détresse d'autre part (enfants maltraités, protection de l'enfance, confrontation de l'enfant à la justice, enfants victimes, mineurs délinquants, enfermement des enfants, recueil de la parole de l'enfant, etc.). Il offre aux professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux...) des outils théoriques et pratiques pour connaître et faire respecter les droits des enfants et pour assurer la primauté de leur intérêt supérieur en toute circonstances.

D.U. Auditeur d'enfants

Un Diplôme Universitaire Auditeur d'enfants a ouvert sur notre campus d'Issy-les-Moulineaux (et en partie à distance) à la rentrée 2021, pour former les professionnels amenés à recueillir et restituer la parole de l'enfant à la fois dans le contexte de procédures judiciaires et dans le cadre conventionnel. Il propose un dispositif d'audition de l'enfant dans un cadre protecteur, par un professionnel formé, tiers neutre, compétent et impartial, capable de recevoir la parole de l'enfant dans un cadre déontologique et juridique sécurisant, et de la restituer aux personnes ou instances devant prendre des décisions le concernant. Ses enseignements se divisent en quatre axes : droits et procédures concernant l'audition de l'enfant en justice ; dispositif conventionnel de l'audition de l'enfant ; psychologie et sociologie liées à l'enfance, l'adolescence et la famille ; pratique de l'audition de l'enfant.

Master 2 Droit de l'Enfant et de la Famille

Le Master 2 Droit de l'enfance et de la famille vise à l'acquisition et à l'approfondissement des connaissances et des compétences relevant des différents champs disciplinaires susceptibles d'être mobilisés pour l'exercice des professions en lien avec les enfants et leurs familles : droit des majeurs et des mineurs protégés, droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille, droit pénal des personnes, droits fondamentaux de l'enfant, etc. Outre les enseignements juridiques, il offre aux étudiants une ouverture à d'autres disciplines essentielles à l'exercice de leur futur métier : psychologie de l'enfant et de l'adolescent, psychopathologie et dysfonctionnement parentaux, sociologie de la famille, éthique et bioéthique de la famille, etc. Aux cours théoriques s'ajoutent des séminaires de pratiques professionnelles et institutionnelles (juge aux affaires familiales, juge des enfants, avocat de mineurs, Aide sociale à l'enfance, Protection maternelle et infantile, Protection judiciaire de la jeunesse...) et des mises en situations (jeux de rôles et simulations d'audience devant le tribunal pour enfants et le juge des enfants, à partir de dossiers réels).

Pour toute information sur nos formations, rendez-vous sur le site internet de la FLD : www.fld-lille.fr



UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE
DE LILLE 1875

Infos pratiques

Chaque personne inscrite recevra un mail le matin du colloque contenant un lien permettant d'accéder à la salle virtuelle de l'événement.

Pensez à vérifier votre boîte SPAM si vous ne recevez pas ce mail le 28 janvier au matin.

L'inscription est nominative et individuelle, veuillez remplir soigneusement le formulaire d'inscription pour éviter tout problème lors de la connexion.

Chaque participant recevra une attestation de formation à l'issue de l'événement.

Attention, le colloque n'est pas enregistré, aucun replay des interventions ne sera disponible !

INTERNET :

C3RD | Centre de Recherche sur les Relations entre le Risque et le Droit

CONTACT :

chaireenfancefamilles@univ-catholille.fr

